

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



GROUPE RÉCRÉO-JEUNESSE DE BAIE-DU-FEBVRE

MISE EN CONTEXTE

Afin de poursuivre son développement de façon respectueuse envers la communauté qu'il sert et envers l'environnement, le Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre s'engage dans une démarche de développement durable à travers laquelle il cherche à maximiser son impact sur le développement de sa communauté, à gérer de façon responsable ses approvisionnements ainsi que ses matières premières et résiduelles, et d'assurer une expérience positive et sécuritaire pour ses festivaliers et ses bénévoles.

CHAMPS D'APPLICATION

La présente politique de développement durable s'applique à l'ensemble des activités du Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre, soit ses activités événementielles, liées au camping et au tourisme, de développement d'infrastructures, d'encadrement du bénévolat, de communication et d'administration, dans le respect de leurs particularités respectives.

La politique vise également à faire connaître la portée de l'engagement du Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre envers le développement durable auprès de ses différentes parties prenantes, notamment ses employés, ses clients, et les organisations avec lesquelles elle collabore.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

Gestion des matières premières et résiduelles

- Réduire à la source les matières résiduelles en minimisant les produits à usage unique qui sont achetés et vendus dans le cadre des activités du Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre
- Maximiser le recyclage, ainsi que la récupération des contenants consignés, à l'aide des bénévoles et au profit de groupes communautaires
- Soutenir la municipalité de Baie-du-Febvre dans la mise en œuvre de son plan de gestion des matières résiduelles

Participation des bénévoles

- Reconnaître et promouvoir le travail primordial des bénévoles qui construisent le succès du Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre
- Favoriser le sentiment d'appartenance et permettre aux citoyens de participer au développement de la communauté, de ses infrastructures récréatives, et de son ouverture sur le monde

Approvisionnement responsable

- Déployer des pratiques d'approvisionnement qui contribuent au développement de l'économie locale et régionale
- Favoriser l'achat de produits et de services écoresponsables

Communication

- Communiquer de façon transparente les actions et réalisations du Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre envers l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes
- Diffuser la démarche et les résultats de développement durable auprès des parties prenantes
- Encourager ses clients, fournisseurs et partenaires d'affaire à contribuer à l'atteinte d'objectifs de développement durable connexes à ceux du Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre

Impact sur le développement local

- À l'aide des bénéficiaires engagés par le Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre, contribuer au financement des OBNL de sa communauté dans l'intérêt des jeunes
- Contribuer au développement d'infrastructures de loisir au sein de la MRC Nicolet-Yamaska

Santé et sécurité

- Maintenir une position d'avant-garde en matière de sécurité événementielle sans compromettre l'expérience des festivaliers
- Partager l'expertise en sécurité événementielle du Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre dans l'intérêt des événements récréotouristiques du Centre-du-Québec

Droits et obligations

Le Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre met en œuvre sa politique par ces moyens :

- En intégrant les objectifs de la politique à l'ensemble des activités de planification, tel que son plan stratégique et son plan d'action annuel;
- En la diffusant, de façon complète ou sous la forme d'un résumé, tant à l'intérieur de l'organisation qu'auprès de ses parties prenantes externes;
- En mesurant de façon annuelle l'atteinte des cibles en matière de développement durable incluses dans ses plans d'action;
- En faisant le suivi de l'avancement des objectifs de la politique de façon régulière et en communiquant cet avancement;
- En révisant la politique et ses objectifs afin de la maintenir à jour.

Structure et responsabilités

Le directeur général du Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre et la personne responsable des comités bénévoles impliqués dans les enjeux de développement durable sont coresponsables de la politique de développement durable et veillent au déploiement au sein de l'organisation et à la mise en œuvre de celle-ci. Le rôle d'adoption et de modification de la politique appartient au Conseil d'administration.

L'ensemble des employés de l'organisation, ainsi qu'un comité formé de bénévoles, sont dirigés par les coresponsables de la politique de développement durable afin de faciliter l'émergence de démarches de développement durable en formulant des recommandations, ainsi qu'en soutenant l'implantation et l'intégration des pratiques dans lesquels s'engage le Groupe Récréo-jeunesse de Baie-du-Febvre



Jean-Guy Houle
Directeur



François Vachon
Président